



MAS DES CIGOGNES

CONDITIONS GENERALES DE RESERVATION ET DE PAIEMENT

- Pour qu'elle soit définitive, toute réservation devra être accompagnée d'un versement d'un acompte équivalent à 30 % du séjour total ou d'un minimum d'une nuitée. Virement ou chèque français. Concernant les virements, les frais bancaires seront à la charge du client.
- Nous acceptons les cartes bancaires courantes (Mastercard, Visa), mais pas les chèques vacances.
- **Le solde du séjour (hébergement, repas et boissons consommées) sera réglé lors du départ par espèces, carte bancaire ou chèque français.**
- **En cas de départ anticipé, la totalité du prix du séjour devra être acquittée quelque soit la cause du départ. Nous vous suggérons de souscrire à une assurance annulation auprès de votre assureur ou par Mondial Assistance.**
- Le paiement de l'acompte entraîne l'acceptation expresse des conditions générales de réservation dont le client reconnaît avoir pris connaissance.
- Vous recevrez une confirmation de votre réservation dès réception de votre acompte.
- L'arrivée au Mas des Cigognes se fera **à partir de 17h00 et avant 19h00**. En cas de circonstances particulières, merci de nous avvertir. Le jour du départ, les chambres devront être libérées **pour 11 heures**.